

ENTREPRENDRE À SAINT-PIERRE — MIQUELON

*Au carrefour de l'Europe
et de l'Amérique*



UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE

Un cap ambitieux et cohérent en matière de développement économique

Entériné en décembre 2009 par le Conseil territorial, à l'unanimité, le premier Schéma de Développement Stratégique (SDS) 2010-2030 s'articule aujourd'hui autour de **trois secteurs en pleine expansion** :

- le tourisme,
- l'énergie durable,
- le numérique.

À titre d'illustration, le tourisme a augmenté en 5 ans de plus de 20% (chiffre 2019) et la politique de l'énergie accompagne la transition vers une plus grande sobriété carbone de l'archipel, notamment sur le volet de l'efficacité énergétique : mise en place d'un réseau de chauffage urbain, point info énergie...

Le développement des filières agricole, agroalimentaire et aquacole est également identifié comme une priorité du nouveau plan quinquennal sur la période 2021-2025 afin d'augmenter les productions locales.

Une situation géographique stratégique

Situé sur la principale route maritime de l'Atlantique Nord, Saint-Pierre et Miquelon (SPM) est à la porte du continent nord-américain et permet notamment une proximité avec les provinces atlantiques du Canada qui représentent un marché de 2,4 millions d'habitants et un PIB de 112 Mds de dollars (chiffres 2018, Statistique Canada).



Un territoire accessible

Liaisons aériennes

- > Liaisons quotidiennes entre Saint-Pierre et plusieurs villes du Canada Atlantique
- > Liaison saisonnière Saint-Pierre-et-Miquelon/Paris

Liaisons maritimes

- > Liaisons maritimes/marchandises : Liaisons conteneurisées hebdomadaires entre Saint-Pierre et Halifax (Nouvelle Ecosse).
- > Liaisons maritimes/passagers : Rotations régulières des ferries entre Saint-Pierre et Fortune (Terre-Neuve).

Une logistique adaptée

Infrastructures maritimes

- > Saint-Pierre et Miquelon disposent chacune d'un port alliant les activités de commerce, de pêche et de plaisance.
- > Le port en eaux profondes de Saint-Pierre, libre de glace toute l'année, peut accueillir des navires allant jusqu'à 300 mètres de longueur et 9,5 mètres de tirant d'eau.

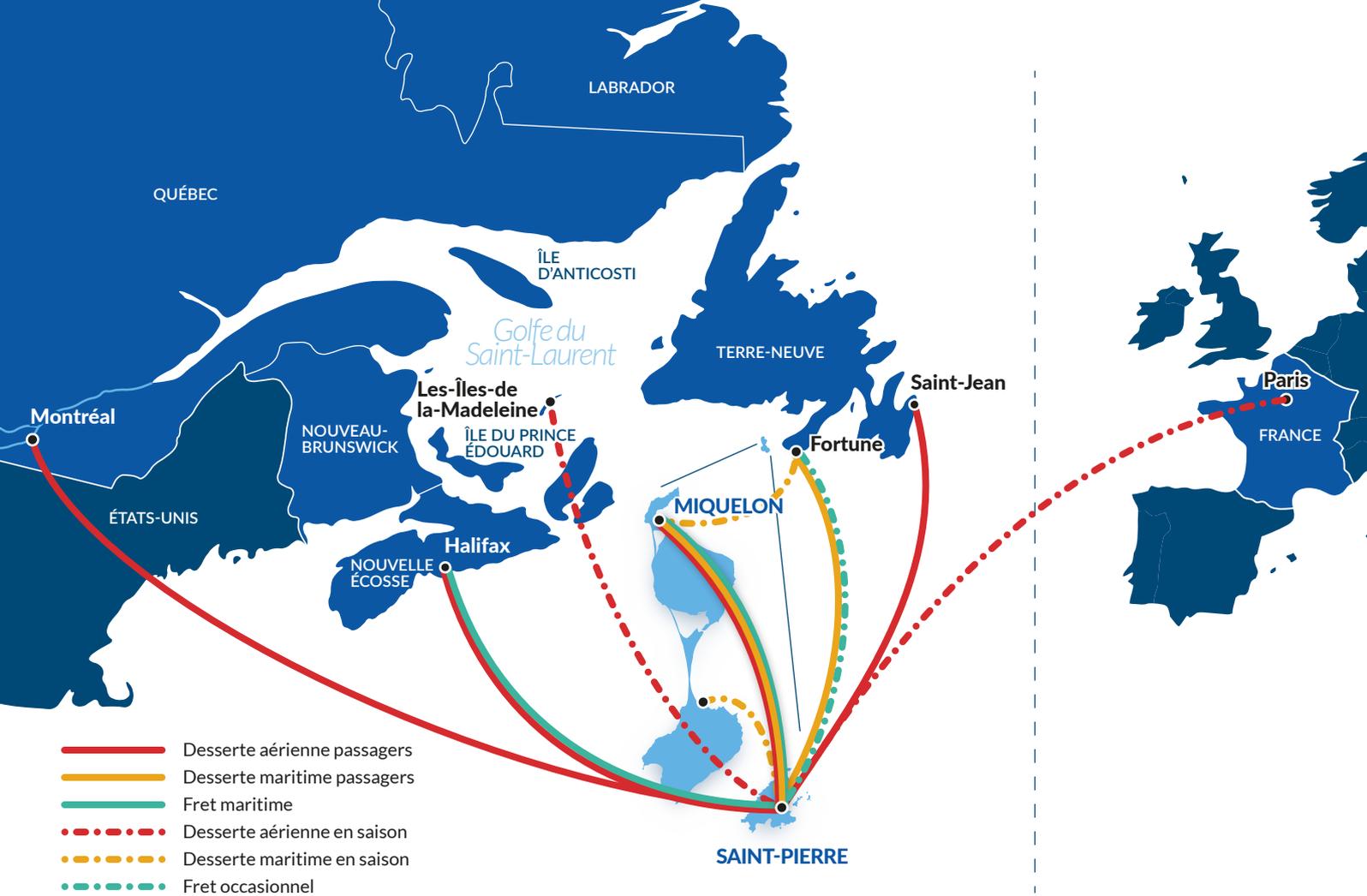
Infrastructures aéroportuaires

- > Un aéroport international moderne et une piste d'atterrissage de 1800 m pouvant accueillir des avions de grande capacité.

Un raccordement au très haut débit

- > Un câble numérique mis en service en 2018 entre l'Archipel et le Canada pour accéder au Réseau Optique Mondial (ROM) permet de créer les conditions d'une large utilisation du très haut débit à Saint-Pierre-et-Miquelon.





Un cadre de vie exceptionnel

- > Des conditions d'enseignement optimales avec une moyenne de 7,7 élèves par classe en 2018 et des taux de réussite aux examens élevés => 96,4 % au bac général, 96,3 % au bac professionnel ;
- > Un niveau de qualification et d'études supérieures élevé à travers un système de bourses et une diaspora importante et qualifiée mobilisable via le réseau des Ambassadeurs FIER SPM ;
- > Des infrastructures sportives et culturelles importantes pour le territoire : centre culturel et sportif, piscine, patinoire...
- > Un environnement naturel riche et préservé (faune marine, forêt boréale...);
- > Un niveau de délinquance très faible.



SAINT-PIERRE -ET-MIQUELON

Passerelle entre l'Union Européenne et le continent Nord-Américain

Archipel Développement est l'agence de développement de Saint-Pierre-et-Miquelon, la structure d'accompagnement du développement économique de la Collectivité territoriale.

Vous souhaitez investir ou entreprendre sur notre territoire ?

En tant que point d'entrée privilégié dans l'écosystème local, Archipel Développement vous accompagne dans :

- la formalisation de votre projet,
- l'orientation vers les bons interlocuteurs en fonction de vos besoins,
- l'identification et la mise en œuvre des aides mobilisables pour faire réussir votre projet d'investissement et/ou d'implantation dans l'archipel.



VOS CONTACTS

Archipel Développement

Antenne parisienne

Maison FIER SPM

18 Passage de la bonne graine

75011 Paris

agence.paris@archipel-developpement.fr

Tél : (+33)1 49 24 01 85

Archipel Développement

Palais Royal

BP 4365

97500 Saint-Pierre-et-Miquelon

agence.spm@archipel-developpement.fr

Tél : 05 08 41 15 15

De l'étranger :

Composez votre code d'accès international, puis 508 suivi des 6 derniers chiffres. Exemple à partir de l'Amérique du Nord :

Tél : 011 (508) 41 15 15

archipel-developpement.fr

ARCHIPEL
DÉVELOPPEMENT



**SAINT-PIERRE
-MIQUELON**
Des îles d'exception



10 BONNES RAISONS DE S'IMPLANTER À SAINT-PIERRE ET MIQUELON

1 Proximité du marché nord-américain

L'archipel est à 30 mn par avion de St John's (Terre-Neuve), et à 2h30 de Montréal (Québec), des provinces particulièrement dynamiques, tout en restant dans un contexte réglementaire français ;

2 Politique fiscale

La Collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon dispose de la pleine compétence de la fiscalité applicable sur son territoire aux sociétés et aux personnes. Le taux d'imposition de l'impôt sur les sociétés diminuera pour atteindre 23% dès 2022 ;

3 Défiscalisation outre-mer

La loi Girardin est un dispositif de défiscalisation outre-mer qui permet aux contribuables réalisant un investissement dans les secteurs productif et immobilier social ultramarins de bénéficier d'une réduction d'impôt variant entre 110 et 120% des sommes investies ;

4 Aides sectorielles

La Collectivité territoriale a mis en place des dispositifs d'aides sectoriels en appui aux secteurs prioritaires. Sur le secteur touristique, cela se traduit par l'octroi d'une subvention d'investissement pour soutenir la création et le développement d'activités d'hébergement, de restauration et de transport. Sur le secteur agricole, l'aide à l'investissement peut représenter jusqu'à 80% maximum des projets nécessaires au développement de l'exploitation ;

5 Aide à l'amorçage

La Collectivité territoriale peut apporter une aide allant jusqu'à 30% du montant total du projet d'investissement lors de la création, hors biens immobiliers. Ce taux peut être relevé de 5% dans le cas de la création d'une entreprise innovante ;

6 Exonération des charges patronales

Les taux de cotisations patronales et sociales sont inférieurs à ceux de la métropole. De plus, dans le cadre de la loi LOPOM (Loi de Programme pour l'Outre-Mer), l'employeur bénéficie d'une exonération des cotisations sociales patronales d'assurances sociales et d'allocations familiales dans la limite de 130%, 140% ou 150% du SMIC selon le secteur d'activité ;

« Nous avons choisi de nous implanter en 2013 sur Saint-Pierre-et-Miquelon en raison de la taille du marché et de l'absence de concurrence dans le secteur des télécommunications. Par la suite nous avons pu bénéficier de mesures d'exonération douanières et de l'aide à l'export qui ont été très appréciables. »
- Christophe Boutin, Entreprise Globaltel



VOS CONTACTS

Archipel Développement - Antenne parisienne
01 49 24 01 85 / agence.paris@archipel-developpement.fr

Archipel Développement - Siège social
05 08 41 15 15 / agence.spm@archipel-developpement.fr

archipel-developpement.fr

7 Aide à l'exportation

Les entreprises installées à SPM sont éligibles à la Convention Outre-mer. Cette convention a pour objectif de faciliter l'accès des PME ultramarines aux marchés internationaux en appuyant leurs démarches d'internationalisation. Cela se traduit par une subvention directe, pouvant aller jusqu'à 80%, des prestations d'accompagnement Business France, telles que le VIE, les études réglementaires, les études de marché ou encore la prospection commerciale export;

8 Dérogation à la règle d'origine

Origine préférentielle et dérogation à la règle d'origine : les produits originaires de l'archipel et les produits d'origine étrangère ayant fait l'objet d'une ouvroison suffisante sur le territoire peuvent, sous certaines conditions, être exportés vers l'Union européenne et y être admis en franchise des droits de douane normalement applicables. De même, à l'importation sur le territoire, les produits d'origine UE peuvent bénéficier de l'exonération des droits de douane ;

« Le groupe Le Garrec, via sa filiale Cap Bourbon, a choisi de s'implanter à Saint-Pierre-et-Miquelon en 2017 à travers le rachat du pôle pêche de Miquelon. Les principales raisons qui ont amené à cet investissement sont la situation géographique unique pour un territoire d'outre-mer français ainsi que la diversité des espèces présentes dans ses eaux ou dans les eaux adjacentes. »

- Antoine Le Garrec - Directeur Général Délégué,
Groupe Le Garrec



9 Les régimes douaniers économiques

Le régime de l'entrepôt permet d'importer des marchandises en suspension de droits et taxes. Ceux-ci ne seront acquittés que lors de la mise à la consommation des marchandises sur le territoire. En cas de réexportation en suite d'entrepôt, les droits et taxes normalement exigibles sur le territoire ne sont pas dus. Le régime du perfectionnement actif permet d'importer et de transformer des produits en suspension de droits et taxes sous certaines conditions, les produits transformés ainsi obtenus étant ensuite réexportés;

10 Un cadre de vie d'exception

Vivre à Saint-Pierre-et-Miquelon c'est bénéficier d'un environnement sécuritaire, d'une proximité limitant les temps de transport à leur plus simple expression rendant possible un rythme de vie serein. Saint-Pierre-et-Miquelon, c'est aussi une île active et solidaire grâce à ses dizaines d'associations sportives et culturelles.

« Le choix d'implantation de notre projet de distillerie de whisky premium s'est porté sur Saint-Pierre-et-Miquelon pour plusieurs raisons : la proximité immédiate du marché nord-américain tout en gardant la notoriété d'une production française, un fort soutien à l'investissement et un environnement fiscal très favorable à un projet comme le nôtre ainsi qu'un écosystème (politique, institutionnel, ...) facilitant et incitatif. »

- Yannick Mahé, Entrepreneur

